

Psychiatrie à Nice : nouvelle répartition des zones d'intervention entre le CHU de Nice et le CHS Sainte-Marie et projet de rénovation immobilière.

Marseille, le 23 juillet 2018.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) modifie la répartition des zones d'intervention psychiatrique sur le territoire de la ville de Nice afin d'assurer une meilleure répartition des services de santé de psychiatrie adulte entre le centre hospitalier universitaire (CHU) et le Centre hospitalier spécialisé (CHS) Sainte-Marie à Nice.

Cette nouvelle répartition a pris effet le 2 juillet 2018. Elle fait suite à une concertation avec les acteurs concernés, dans le cadre du schéma territorial en santé mentale des Alpes-Maritimes conduit par l'ARS Paca entre 2015 et 2016.

Elle étend la zone d'intervention du CHU aux quartiers de la Madeleine, Gambetta, Beaumettes, Ventabrun et Saint-Pierre de Féric à Nice, couvrant ainsi une population de 82800 adultes.

Concrètement, pour les habitants des quartiers concernés :

- Les nouveaux patients sont désormais pris en charge par l'équipe de psychiatrie adulte du CHU de Nice (le centre médico psychologique et l'unité de consultations psychiatriques du bâtiment M de l'hôpital Pasteur 1).
- Les patients suivis par le CHS Sainte-Marie poursuivront leurs soins au CHS jusqu'au 1er septembre 2018, date à laquelle ils pourront être pris en charge par le CHU de Nice. La temporalité des transferts tiendra compte au mieux de la continuité des soins et du désir des patients.

Cette nouvelle répartition donne une plus grande cohérence aux services de santé psychiatriques proposés par le CHU de Nice et le CHS Sainte-Marie.

Les équipes soignantes des deux établissements organisent ce transfert de manière concertée et coordonnée dans un souci de garantir la qualité et la continuité des prises en charge des patients.

Cette organisation s'inscrit dans une politique de santé mentale qui vise à améliorer la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux dans les Alpes-Maritimes, et particulièrement sur le territoire de Nice.

Elle trouvera son prolongement dans un schéma immobilier global qui prévoit la rénovation complète du secteur psychiatrique de l'hôpital d'Antibes et la reprise des études conduisant à la rénovation du centre hospitalier Sainte-Marie.

Ces initiatives, déjà présentées au maire de Nice à la suite de sa démarche auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, constituent des engagements forts et tangibles du Ministère sur un dossier, dont on sait la complexité et les enjeux importants qu'il emporte.